



## Assemblée générale

Distr. limitée  
15 novembre 2012  
Français  
Original : anglais

---

Soixante-septième session

Troisième Commission

Point 69 b) de l'ordre du jour

**Promotion et protection des droits de l'homme :**  
**questions relatives aux droits de l'homme, y compris**  
**les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif**  
**des droits de l'homme et des libertés fondamentales**

**Trinité-et-Tobago : amendement au projet de résolution A/C.3/67/L.44/Rev.1**

### **Moratoire sur l'application de la peine de mort**

*Insérer, après l'alinéa d) du paragraphe 4, le nouvel alinéa suivant :*

Limiter les infractions emportant la peine de mort aux crimes les plus graves, conformément à la législation en vigueur au moment où le crime a été commis, et de n'appliquer cette peine qu'en vertu d'un jugement définitif rendu par un tribunal compétent;

---

